

COMMUNE DE MONTIGNY SUR LOING

Place de la Mairie
77690 MONTIGNY SUR LOING



MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE

REGLEMENT DE CONSULTATION **Procédure adaptée**

D.C.E.

Janvier 2021

GUAR Groupement d'Urbanistes Architectes 16 Villa des Nymphéas - 75020 PARIS
Tél 01 40 34 39 29 e-mail : info@gua-archi.com

ARTICLE 1 ACHETEUR PUBLIC

1.1. NOM ET ADRESSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Sylvie MONCHECOURT Maire de MONTIGNY SUR LOING
Place de la Mairie 77690
Téléphone 01 64 45 82 86 - Télécopie 01 64 45 89 90. accueil@montignysurloing.fr

1.2. ADRESSES AUPRES DESQUELLES DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE OBTENUES

GUA Groupement d'Urbanistes Architectes
16 Villa des Nymphéas 75020 PARIS - Tél 01 40 34 39 29
✉: info@gua-archi.com

1.3. ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE ENVOYEEES

Mairie de MONTIGNY SUR LOING

Madame Sylvie MONCHECOURT , Maire de la Commune de MONTIGNY SUR LOING
Place de la Mairie 77690 MONTIGNY SUR LOING
Téléphone 01 64 45 57 09

1.4. TYPE D'ACHETEUR PUBLIC

Collectivité territoriale.

ARTICLE 2 OBJET DU MARCHE

2.1. DESCRIPTION

2.1.1. Type de marché de travaux

Marché de travaux d'exécution. MAPA
Procédure adaptée
en application de l'articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publics.

2.1.2. Tranches

Néant.

2.1.3. Objet du marché

Le marché concerne :
LA MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE DE MONTIGNY-SUR-LOING

Code CPV principal : 45216110-8 Travaux de construction de bâtiments destinés aux institutions d'ordre public.

2.1.4. Lieu d'exécution

Place de la Mairie, 77690 MONTIGNY SUR LOING

2.1.5. Division en lots

Les travaux sont répartis en 6 lots :

- LOT 1 GROS ŒUVRE / CARRELAGE / VRD
- LOT 2 MENUISERIES EXTERIEURES/ INTERIEURES / SERRURERIE
- LOT 3 ISOLATION / PLÂTRERIE / DOUBLAGE / FAUX PLAFOND
- LOT 4 ELECTRICITE / ECLAIRAGE
- LOT 5 CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE SANITAIRES
- LOT 6 PEINTURES / REVETEMENTS SOLS SOUPLES

Possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots : oui, avec possibilité de modulation des offres

Options : indiquées au C.C.T.P.

2.1.6. Variantes

Variantes autorisées

Dans l'éventualité de négociations visant à atteindre une meilleure approche économique ou qualitative, une redéfinition ponctuelles de certains aspects du projet - encadrée par l'acheteur - des orientations de variantes pourront être proposées en cours de négociation avec toute ou partie des candidats ayant répondu à l'appel d'offre.

2.2. QUANTITES A FOURNIR

Quantités globales selon D.P.G.F. transmis avec le dossier (formats pdf et/ou xls)

Cadre DPGF à remplir obligatoirement sous la forme proposée.

Bordereau "entreprise" autorisé en complément

2.3. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est fixé à huit (8) mois, hors préparation. Hors interruption pour réorganisation des services en site occupé et déménagements intermédiaires.

Le délai de préparation des travaux est fixé à VINGT (20) jours

ARTICLE 3 RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

3.1. CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

3.1.1. Cautions et garanties

Retenue de garantie 5% ou caution bancaire.

3.1.2. Délai de paiement

30 jours.

3.1.3. Intérêts moratoires

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêts appliqué par la Banque Centrale Européenne, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

3.2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats devront produire à l'appui de leur candidature les éléments suivants :

Soit l'ensemble des pièces suivantes :

- Lettre de candidature DC1/DC2
- Déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'est dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23/07/2015 .
- Renseignements pour vérification de l'aptitude de l'opérateur économique relatifs à l'article 44 du décret du 25 mars 2016
- La copie du ou des jugements prononcés dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire.

Soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) :

3.3. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

- Références : techniques et professionnelles : effectifs et moyens techniques du candidat. capacités financières : chiffres d'affaires moyen des trois derniers exercices.

ARTICLE 4 PROCEDURE

4.1. TYPE DE PROCEDURE

4.1.1. Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique (L2123-1, R2123-1 à R2123-8)
Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 - art. 14

4.1.2. Le nombre des Opérateurs Economiques invités à présenter une offre n'est pas limité.

4.2. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous par ordre de préséance :

- Prix **60%**.
- Valeur technique de l'offre **40%**.

Notation :

PRIX : note de 0 à 60 points proportionnelle au prix tel que ci après
Prenant en compte le cout minimal et le rapprochement à l'estimation.

- Notation :
30+30 points : Note = $30 - (30 \times (\text{prix offre candidat} - \text{prix offre mini}) / (\text{prix offre maxi} - \text{prix offre mini}))$
+ (Prix estimation x 30) : [Prix estimation + écart absolu de | Prix estimation- prix offre candidat |]
- Note : = $60 - (60 \times (\text{prix offre candidat} - \text{prix offre mini}) / (\text{prix offre max} - \text{prix offre mini}))$

VALEUR TECHNIQUE : note de 0 à 40 points

Appréciation suivant mémoire technique précisant :

- La méthodologie d'exécution des travaux adaptée au projet → notée de 0 à 20 points (*)

(*) Les notes relatives à la valeur technique de l'offre seront évaluées selon l'échelle indicative suivante :

- ✓ 0 point - renseignements non fournis
- ✓ 15 points - renseignements très imprécis, abondance de généralités
- ✓ 30 points - renseignements complets et explicites

- La cohérence des délais d'execution par tache inserée dans le délai globale
→ 0 à 10 points (**)

(**) La note relative au planning est librement appréciées par le PA. Durée à indiquer à la suite du DPGF

Nota : Le volume des pièces produites ne sera pas un critère de bonification et pourra constituer un motif de dégradation en cas de profusion de données non pertinentes au regard particulier du projet.

Dans le cadre du MAPA, le mode d'évaluation de la valeur technique des offres - librement mis en place par le Pouvoir Adjudicateur, est simplifié et l'égalité des notes relatives à ces critères n'est pas exclue.

L'absence de recours à la sous-traitance pourra constituer un avantage.

4.3. NEGOCIATION

Possibilité de négociation portant sur le prix ou les critères techniques avec tous ou une partie des candidats ayant présenté une offre et choisis librement par le Pouvoir Adjudicateur.

4.4. VISITE DU SITE

Sous réserve des mesures sanitaires liées à la pandémie COVID-19 la visite du site est prévue (voir fin du document). Dans les conditions actuelles, l'impossibilité de visite n'est pas exclue. A défaut une visite de confirmation sera effectuée avant notification du marché.

Justificatif de visite à retirer en mairie auprès de Secrétariat des Services Techniques et à joindre l'offre.

4.5. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

4.5.1. Documents contractuels, conditions d'obtention

Le dossier numérique complet est disponible à partir du lundi 8 février 2021 sur le profil acheteur **Medialex : <https://demat.centraledesmarches.com/7056930>**

4.5.2. Date limite de réception des offres :

VENDREDI 12 MARS 2021 avant 15h00

4.5.3. Langue devant être utilisée dans l'offre

Le français.

4.5.4. Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours

4.5.5. Unité monétaire : Euros.

ARTICLE 5 AUTRES RENSEIGNEMENTS

5.1. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

- Pièces écrites :
 - Règlement de Consultation R.C.
 - Acte d'Engagement A.E.
 - Cahier des Clauses Administratives Particulières C.C.A.P.
 - Cahier des Clauses Techniques Particulières C.C.T.P.
 - Décomposition de Prix Global et Forfaitaires D.P.G.F
 - PGC
 - Diag Amiante Avant Travaux

- Pièces graphiques

Plan de Situation	Ech. 1/5000	1 20 538 001
Plan de masse Existant	Ech. 1/100	1 20 538 002
Plan de sous-sol Existant	Ech. 1/50	1 20 538 003
Plan de RDC Existant	Ech. 1/50	1 20 538 004
Plan ETAGE Existant	Ech. 1/50	1 20 538 005
FACADES COUPES , Existant	Ech. 1/50	1 20 538 006
Plan de masse Projet	Ech. 1/100	1 20 538 007
Plan de SOUS SOL Projet	Ech. 1/50	1 20 538 008
Plan de RDC Projet	Ech. 1/50	1 20 538 009
Plan d' ETAGE Projet	Ech. 1/50	1 20 538 010
COUPES FACADE Sud et Est, Projet	Ech. 1/50	1 20 538 011
COUPES FACADE Ouest , Projet	Ech. 1/50	1 20 538 011b
FACADES Nord , Projet	Ech. 1/50	1 20 538 011c
RESEAU ELECTRIQUE Projet	Ech. 1/50	1 20 538 012
PLAN TECHNIQUE CHAUFF Projet	Ech. 1/50	1 20 538 013

5.2. MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises au format dématérialisé sur support solide sous pli cacheté ou déposée sur la plateforme.

L'offre de prix et délais devra être complétée sur la base de fichier excel fournie avec le dossier.

ARTICLE 6 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1 Contrôle technique / coordination sécurité protection de la santé

néant

Coordination SPS. ARC 77:

Agence de REAU Travaux et administrative

21 impasse de la Forge

77 550 REAU

Email : arc77@arc77.fr

Tel : 09 54 07 06 39

6.2 Maîtrise d'œuvre

Sarl G.U.A. Groupement d'Urbanistes Architectes 16 Villa des Nymphéas - 75020 PARIS
Tél 01 40 34 39 29 - adresse email : info@gua-archi.com

6.3 Contact pour visite du site

La visite du site est possible sur RdV auprès des Services Techniques de la Mairie de Montigny sur Loing

Attention, les mesures sanitaires liées à la COVID-19 pourront imposer une durée de visite très limitée.
La clôture des visite pourra être avancée 1 semaine avant la remise des offres.

Pour les mêmes raisons, l'évolution des mesures sanitaires pourra conduire à modifier durant la consultation, les règles de visite.